

## Contrat Poulets et Pintades

### JANVIER à MAI 2020

Entre **Anthony BEUNET (L'herbe tendre) Bros-d'Ail 37320 TRUYES**

et

**les adhérents de l'AMAP La Ferme de L'Orge de VIRY-CHATILLON**

#### **ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR**

*L'élevage d'Anthony Beunet est installé à Truyes en Indre et Loire, les poulets et les pintades sont élevés sur une parcelle de 2ha implantée de fruitiers. Chaque bâtiment mobile de 45 m<sup>2</sup> en bois oscille entre deux parcours de 1600m<sup>2</sup>. La nourriture des volailles est 100% bio, l'aliment est préparé à la ferme à partir de céréales produites sur l'exploitation (4 ha pour le moment) et achetées chez des collègues en bio où sont implantés les ruchers d'Anthony.*

*L'élevage d'Anthony Beunet (L'herbe tendre) est certifié bio par le bureau veritas (Certificat n°CER-OPT116605-C175903 du 15/05/2019 au 31/12/2020).*

*Les poulets sont abattus et préparés à l'abattoir coopératif de Saint Flovier. Ils sont livrés plumés et vidés, prêts pour la cuisson ou la congélation.*

- *Je produis selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Je suis transparent sur mes méthodes de travail et sur mes prix;*
- *Je suis garant de la qualité sanitaire de mes produits jusqu'à leur remise en mains propres aux adhérents (chaîne du froid...);*
- *Ma ferme est ouverte aux adhérents pour une visite. Un atelier pédagogique peut être organisé avec le coordinateur;*
- *Je préviens l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité : problème climatique grave, maladie, etc.*
- *En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérent(e)s et le producteur partenaire;*
- *Les poulets seront livrés selon le calendrier prévu au Feu de Camp à partir de 19 h à 20h (sauf indication contraire).*

#### **ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT**

- *Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production et j'accepte d'assumer ces risques;*
- *Je paye à l'avance mes volailles par période (cf calendrier), une régularisation sera effectuée à chaque fin d'année;*
- *Je viens récupérer ma livraison à la date prévue, entre 19h00 et 20h00 au lieu habituel de distribution (Feu de Camp,);*
- *Je prends toutes les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid entre la livraison et la consommation des produits.*

#### **COMMANDES ET PAIEMENT**

- Le paiement s'effectue au moment de la commande **par 4 chèques MAXIMUM à l'ordre d'Anthony BEUNET.**
- Prix du poulet : **10,30 € le kg** (Les poulets font entre 1,8 kg et 2,2 kg)
- Prix de la pintade : **12,30 € le kg** (les pintades font environ 1,5 kg).
- Afin de simplifier les comptes, le prix fixé à la commande sera de 19,00 € le poulet et la pintade.
- Au moment de la livraison, les poids et prix du poulet ou de la pintade pris par l'adhérent seront notés en face de son nom.
- A la fin de chaque période, une régularisation sera effectuée :
  - = (nombre de poulets pris X 19,00 €) - (poids total des poulets pris X 10,30 €) et/ou
  - = (nombre de pintades prises X 19,00 €) - (poids total des pintades prises X 12,30 €)
 La différence sera réglée soit par le producteur soit par l'adhérent.

Je, soussigné(e) membre adhérent de l'association «AMAP La Ferme de l'Orge » à jour de ma cotisation

Nom : .....

Adresse : .....

Courriel : ..... Tel : .....

Mois	Nombre de poulets	Montant unitaire de l'avance	Total poulets	Nombre de pintades	Montant unitaire de l'avance	Total pintades	Montant total (poulets + pintades)
9 janvier 2020		19,00 €	€		19,00 €	€	€
6 février 2020		19,00 €	€		19,00 €	€	€
5 mars 2020		19,00 €	€		19,00 €	€	€
2 avril 2020		19,00 €	€		19,00 €	€	€
7 mai 2020		19,00 €	€		19,00 €	€	€
						<b>TOTAL</b>	€

Fait à ..... le .....

Signature de l'adhérent

Signature du producteur